



**A l'écran** Jean-Pierre Léaud incarne magistralement le roi durant ses dernières semaines de vie. Page de droite, en haut : avant de mourir, Louis XIV reçoit Mme de Ventadour et son fils, le duc d'Anjou, futur Louis XV (estampe de Charles Nicolas Cochin le Père, 1753, Versailles).



# LE ROI SE MEURT



**L'AUTEUR**  
Professeur  
d'histoire moderne  
à l'université  
Paris-VIII-  
Vincennes-  
Saint-Denis,  
Joël Cornette  
vient de publier  
La Mort de  
Louis XIV.  
Apogée et  
crépuscule  
de la royauté  
(Gallimard,  
2015).

Le réalisateur Albert Serra filme les trois semaines d'agonie d'un Louis XIV magnifiquement interprété par Jean-Pierre Léaud dans *La Mort de Louis XIV*. On y découvre l'impuissance des médecins et le théâtre de la Cour. Loin des préoccupations politiques qui ont pourtant habité le roi jusqu'à sa mort le 1<sup>er</sup> septembre 1715.

Par Joël Cornette

Des chants d'oiseaux, le crissement d'une chaise à roue dans les allées d'un jardin, une vague campagne entraperçue furtivement. Et puis, un visage, à la peau ridée, usée par les ans. De ce visage, noyé dans une immense perruque, émerge un regard aigu, laissant deviner une volonté inflexible, dernier éclat d'une souveraineté en ruine. Durant près de deux heures, nous ne quitterons plus ce visage ravagé, faiblement éclairé à la bougie dans la pénombre d'une chambre. En de longs plans-séquences, Albert Serra a décidé de se placer, de nous placer, au plus près d'un corps en perdition, comme si chaque spectateur devait être le témoin privilégié d'un lent et inexorable naufrage, ponctué de râles douloureux, de borborygmes, de déglutitions, de gémissements, de plages de silences oppressants, interrompus parfois par quelque musique : l'aubade martiale donnée au souverain le 25 août, le jour de la Saint-Louis, la fête

royale par excellence, la fête des Bourbons ; ou un extrait d'une Messe de Mozart...

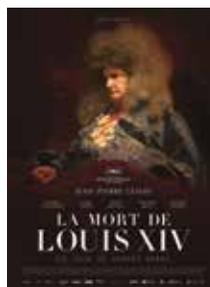
## Un monarque sur scène

*La Mort de Louis XIV* est avant tout une extraordinaire expérience de cinéma, éprouvante, étouffante, dont nul ne peut sortir tout à fait indifférent ou indemne. Par sa performance d'acteur habité par ce rôle, Jean-Pierre Léaud/Louis XIV n'est pas pour rien dans cette singulière proximité qui fait de chacun d'entre nous le voyeur effaré et impuissant d'une effrayante déchéance. Mais n'est-ce pas là, après tout, ce que le « vrai » Louis XIV a tenu à offrir aux courtisans en cet été finissant de l'année 1715 : l'épreuve de la maladie, de l'agonie, de la mort, en public, assumée et jouée comme un spectacle ? « *J'ai vécu parmi les gens de ma cour ; je veux mourir parmi eux. Ils ont suivi tout le cours de ma vie ; il est juste qu'ils me voient finir*<sup>1</sup>. »

Il y a d'autres visages, que la caméra ne cesse de scruter : ceux

des courtisans, inquiets, cherchant à percevoir la moindre altération des gestes, des paroles, du corps du vieux souverain ; ceux des valets – Blouin notamment –, témoins directs de la dégradation du grand roi ; ceux des prêtres exhortant Louis XIV à la patience et à l'espérance en la miséricorde de Dieu dans l'attente du Jugement. Les visages, aussi et surtout, du corps médical : Fagon et Mareschal, respectivement premier médecin et premier chirurgien du roi.

Face à tous ces regards braqués sur lui, jusqu'au bout de ses forces, Louis XIV tente de ruser avec les deux corps qu'il porte en lui : son « simple corps » tout d'abord, de plus en plus douloureux, dont il faut essayer, autant que faire se peut, de masquer les faiblesses pour préserver, le plus longtemps possible, son deuxième corps, celui impeccable et immuable de la dignité royale « qui ne meurt jamais » et dont il doit transmettre l'image : « *Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours.* » Ce fut là ▶▶▶



En salles  
le 2 novembre 2016.

# « C'est Saint-Simon qui m'a inspiré »

Entretien avec le réalisateur Albert Serra sur ses sources et son projet.



Cannes Albert Serra et Jean-Pierre Léaud au festival en mai 2016.

**L'Histoire : Quelle a été la genèse de votre film, qui porte sur un thème très franco-français, qu'on n'attendait pas forcément chez un cinéaste catalan ?**

**Albert Serra :** La culture française m'a toujours intéressé, mais mon intérêt vient de la littérature et non pas de l'histoire. Je n'ai pas appris le français à l'école mais plutôt en lisant. J'étais très attiré par la littérature française et j'ai fini par tomber sur Saint-Simon. Le centre Pompidou m'a proposé en 2013 de réaliser une performance sur un thème de la culture française. A cause de Saint-Simon, j'ai pensé à Louis XIV, et plus précisément au moment de son agonie et de sa mort. Jean-Pierre Léaud – c'est déjà lui qui avait été choisi pour incarner Louis XIV – devait mourir en direct dans un cadre en verre de 8 x 8 m suspendu dans le hall de Beaubourg, c'était fascinant ! Mais ça coûtait une fortune et on a dû abandonner l'idée.

Deux ou trois ans plus tard, j'ai repris le projet en gardant cet esprit de

performance, avec cette triple unité de temps, d'espace, d'action.

**Le film fait preuve d'une grande précision historique. Vous êtes-vous appuyé sur des travaux d'historiens pour le réaliser ?**

J'ai effectivement cherché à suivre la réalité historique, et pour ça je me suis aidé de Saint-Simon toujours, mais aussi de fonds moins littéraire, notamment le Journal du marquis de Dangeau, des annales d'histoire... D'un point de vue cinématographique, le plus stimulant pour moi était les moments dont personne n'a rendu compte ; il y a là un espace vide pour l'imagination, qui est rempli surtout par l'acteur : la façon dont Louis XIV se confronte à la mort, avec quel visage, quelles expressions...

Quant aux décors, nous avons décidé de tourner en Dordogne, dans le château de Hautefort, où l'on nous a prêté une aile qui avait brûlé et qui a été reconstruite, mais à l'intérieur c'était totalement vide, les murs et les plafonds

étaient nus... Il a fallu recréer quelque chose qui, d'un point de vue poétique pour le moins, faisait penser à Versailles. Pour cela les chefs décorateurs ont travaillé avec des historiens spécialistes de Versailles. Mais je n'aimais pas l'idée de reconstituer à l'identique, et on a tout adapté à notre goût.

**La mort, celle de Casanova, imprégnait déjà votre film précédent. Pourquoi cette fascination pour ces personnages à l'agonie ?**

Il y a ce thème commun, mais qui n'est pas pensé de la même façon. Dans *Histoire de ma mort* (2013), c'était la mort d'un imaginaire, celui du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'incarnait Casanova, et l'arrivée d'un romantisme plus obscur. Là, pour *La Mort de Louis XIV*, c'est véritablement la mort physique d'une personne dans un espace concret. Et cette agonie est d'autant plus concrète qu'il y a cette ambivalence avec Jean-Pierre Léaud, qui bien sûr n'est pas à la fin de sa vie, mais qui est tout de même déjà âgé et qui est dans la dernière étape de sa carrière...

Et puis cette agonie n'est pas seulement celle d'un corps, mais d'un pouvoir ! Il y a un contraste évident entre l'omnipotence qui a été celle de Louis XIV et son impuissance absolue, sur son propre corps mais aussi sur son entourage. A un moment dans le film, Louis XIV demande à voir le cardinal de Noailles dans sa chambre, mais le cardinal ne vient pas ! Tout son pouvoir coercitif, toute son influence sont en train de se désintégrer, il est plus proche de la mort que de la vie. Il y a un aspect un peu politique à filmer l'agonie de Louis XIV. On aime tous voir le pouvoir absolu mourir, on est contents de sentir ça de temps en temps. Il y a ce petit plaisir coupable dans le film. C'est toujours intéressant de voir comment les gens riches et puissants peuvent mourir.

(Propos recueillis par Coline Bordes.)

►►► une de ses ultimes paroles, toutes pieusement consignées par les témoins des derniers jours.

A Versailles, la vie de cour s'apparente à une liturgie autour du corps du roi, un roi réellement présent, visuellement accessible, à la différence de son père : le Versailles de Louis XIII, ce « *petit château de cartes* » qu'évoque Saint-Simon, était celui d'un monarque caché, fuyant la foule et les impératifs de la cour ; le Versailles de Louis XIV, au contraire, est celui d'un roi visible, « transparent », pivot d'un État royal pleinement incarné, quitte à transformer le prince en prisonnier volontaire de cette « cage dorée » que constitue le palais. Albert Serra a placé près du roi mourant un oiseau en cage, souvent à l'image, comme une métaphore de cette volière que forme la cour autour du souverain.

En appliquant scrupuleusement cette règle non écrite, Louis XIV fut sur une scène pendant la totalité de sa vie. Et sa mort – elle intervint le 1<sup>er</sup> septembre, au matin – fut bien un « spectacle », comme ne cessent de l'écrire tous ceux qui ont assisté à son inéluctable déchéance et à sa publique agonie : « *Je dois d'abord vous dire que nous avons eu hier le spectacle le plus triste et le plus touchant qu'on puisse imaginer* », confie Madame, la princesse Palatine (épouse de Philippe d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV), à sa sœur, la comtesse Louise de Bavière, le 27 août 1715.

C'est le samedi 10 août, au château de Marly, où Louis XIV résidait depuis près de deux mois, qu'il fut frappé d'une « *débilité d'estomac* » plus violente qu'à l'ordinaire. Si le souverain se sentit soulagé par la prise d'un diurétique ordonné par Fagon, la fatigue, le manque d'appétit et la fièvre ont vite montré qu'il ne s'agissait nullement d'un simple malaise : comme le remarque le baron de Breteuil dans ses Mémoires, tout au long du mois de juillet, « *la santé du roi s'affaiblissait, et on s'en apercevait* ».



**La Maintenon** Seconde épouse de Louis XIV, Mme de Maintenon aurait joué d'une grande influence sur le roi jusqu'à sa mort (musée des Beaux-Arts de Marseille).

« *Votre Majesté m'a paru dégoûtée* », lui dit Fagon, le 11 août, observant la difficulté du roi à absorber la moindre nourriture solide. « *Je suis d'un grand dégoût, je crois que c'est la mauvaise nuit que j'ai passée qui me le cause* », lui répond Louis XIV. Cet échange « vrai » entre le médecin et son malade royal, on le retrouve dans le film d'Albert Serra, qui nous permet précisément de mesurer l'épreuve à laquelle Louis XIV s'est soumis, trois semaines durant, et qu'il a traversée avec un héroïsme stoïcien : faire face à ses médecins, affronter la curiosité malsaine et insatiable de ses courtisans, qui se pressent, toujours plus nombreux, à l'affût de la moindre nouvelle, attentifs aux multiples et progressives

### Le médecin

Fagon, premier médecin du roi de 1693 à sa mort, est resté impuissant à soigner Louis XIV (porcelaine de J. Leriche, 1774).

**« J'ai vécu parmi les gens de ma cour ; je veux mourir parmi eux. Ils ont suivi tout le cours de ma vie ; il est juste qu'ils me voient finir »**



défaillances du corps souverain : la Cour, écrivent les Anthoine, dès le 11 août, « *commença à redouter que cette indisposition eût des suites* »<sup>2</sup>. Au fil de tous ces jours et toutes ces nuits de souffrance, sans soins appropriés, le roi dépérit, au vu de tous.

Ce spectacle du corps royal souffrant donne lieu dans le film à des scènes cocasses : l'applaudissement des courtisans quand le roi parvient à manger un œuf et un « biscotin » ; le contentement bruyant quand le roi consent, depuis son lit, à saluer d'un ample geste, le chapeau à la main, ceux qui se bousculent à son chevet. Le film nous fait aussi prendre conscience du paradoxe de la solitude publique du souverain au milieu de cette foule nécrophage.

Une conspiration du silence entourera le roi pour lui dissimuler son véritable état : il était question de « *sciatique* », alors que la gangrène s'était déclarée dans son pied gauche. « *Il s'affaiblit, tout le monde s'en aperçoit*, écrit le duc d'Antin dans ses Mémoires rédigés en 1716. *M. Fagon est le seul qui ne veut point convenir et attribue à des prétextes imaginaires les maux véritables. Il a gagné l'esprit de madame de Maintenon. Personne n'ose parler et tout le monde devient complice. Ceux qui, poussés par leur affection, osent entamer le discours sont traités de fanatiques et de sujets mal intentionnés.* » Au soir du 15 août, la princesse Palatine s'alarmait : « *Notre roi, hélas ! n'est pas bien. Je suis angoissée à en être à moitié malade ; je* ►►►



### En fauteuil

Son pied gagné par la gangrène, le roi devient rapidement incapable de se déplacer seul. Dans cette scène d'ouverture du film d'Albert Serra, Louis XIV (Jean-Pierre Léaud) est promené par ses valets dans les jardins de Versailles.

►►► ne mange ni ne dors bien. Fasse Dieu que je me trompe, mais si le malheur que je redoute devait arriver, ce serait le plus grand qui pût m'advenir présentement. Si j'en devais dire les détails, ce serait chose si affreuse que je ne saurais y penser sans avoir la chair de poule<sup>3</sup>. »

### Le désarroi des médecins

Ce qui frappe le spectateur, et que le film restitue, magnifiquement, c'est l'impuissance et le désarroi des médecins qui

entouraient Louis XIV, à commencer par le premier d'entre eux, Guy-Crescent Fagon, « arbitre de la santé d'un roi vieux et d'une femme toute-puissante, [et] infirme » (Saint-Simon), tous incapables d'arrêter le mal. Protégé par Mme de Maintenon (il avait été le médecin des enfants du roi quand elle était leur gouvernante), Fagon avait succédé à d'Aquin, contraint de démissionner, en novembre 1693, sans doute sous la pression de la seconde épouse de Louis XIV. Depuis lors, premier médecin du roi, il fut, nous dit Saint-Simon, « de bien des degrés au-dessus des ministres » et, « délié courtisan », il bénéficia, jusqu'à la fin, de la faveur et de la confiance du souverain. Pourtant, le diagnostic et les traitements proposés par l'excellent médecin, que Saint-Simon décrit tout voûté et appuyé sur son bâton, « fort tombé de corps et d'esprit », ne furent guère adaptés pour faire face à la dernière maladie du roi, au grand désespoir des valets, les plus à même de mesurer l'ampleur de la dégradation du corps de leur maître.

Sans doute, dès les premiers symptômes de la maladie, Mareschal, le chirurgien, s'était-il inquiété, avec Blouin, de l'état du roi et il en avait avisé Fagon à plusieurs reprises, mais ce dernier, comme l'explique Saint-Simon, « ne voulait ni raisons ni réplique, et continuait de conduire la santé du roi comme il avait fait dans un âge moins avancé, et le tua par cette opiniâtreté ».

En de longues scènes le film laisse deviner les remèdes, aussi dérisoires qu'inadaptés, administrés au roi : des verres d'eau de Bourbonne (Bourbon-l'Archambault) pour combattre les sueurs ; des saignées pour évacuer les « mauvaises humeurs » ; des frictions à sa jambe, avec des linges humides et chauds « qui apaisèrent un peu la douleur » (Anthoine). Quant aux repas, ils se réduisent à de la panade (un composé de mie de pain, d'eau, de bouillon de viande), du bouillon, de la gelée, du gruau, « les seuls qu'il pût supporter ».

Le 21 août, quatre médecins de la faculté de médecine de

### À SAVOIR

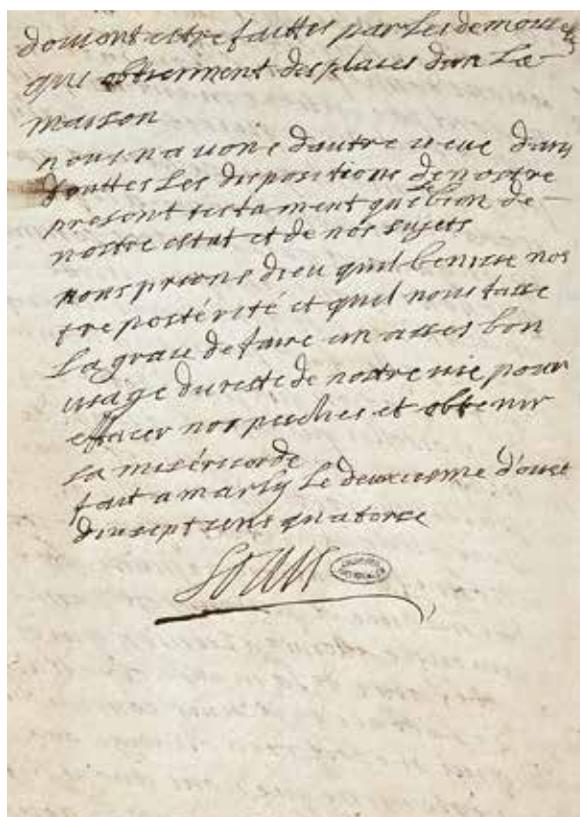
## Qui pour succéder ?

Entre 1711 et 1712, les morts en cascade de trois de ses héritiers directs (son fils Louis de France, son petit-fils le duc de Bourgogne et l'aîné de ses arrière-petits-fils) amènent Louis XIV à organiser sa succession. Son dernier petit-fils vivant, Philippe V, a renoncé à ses droits sur la couronne de France en devenant roi d'Espagne. Louis, duc d'Anjou, arrière-petit-fils du roi et futur Louis XV, né en 1710, est donc le seul héritier en ligne directe de la couronne. C'est lui qui lui succède, mais avec Philippe d'Orléans comme régent – contrairement à la volonté de Louis XIV qui avait désigné le duc du Maine.

Paris furent convoqués pour examiner le corps royal, par ordre d'ancienneté : une séquence nous les montre tout aussi désarmés que les médecins du roi. Ils se contentent de lui faire prendre de la casse, une décoction d'acacia du Levant, ce qui a pour effet de le purger, alors que la jambe, une nouvelle fois, est débandée, frottée, rebandée... Le 23 août, Fagon s'approcha du lit du roi en tenant une écuelle de lait : « Sire, c'est du lait d'ânesse qu'il faut que Votre Majesté prenne présentement, pour lui humecter la poitrine. » A Mme de Maintenon et au duc d'Orléans – le futur Régent –, venus le visiter, Louis XIV avoua n'avoir jamais ressenti de si vives douleurs, « mais ma plus grande peine, ajouta-t-il, est de voir que les médecins ni les chirurgiens n'ont pu encore trouver le moyen de me soulager un seul jour ». Les scènes les plus fortes, les plus réussies, sont précisément centrées sur cette incapacité des médecins, lisible sur les visages de plus en plus inquiets : la pâleur et l'abattement qui paraissaient sur le visage royal « semblaient, notent les Anthonne, se communiquer aux spectateurs ».

On pardonnera à Albert Serra quelques menues erreurs de détail : une des scènes montre Louis XIV seul dans sa chambre

## Albert Serra transforme l'agonie du roi en une série de longues séquences qui, à la manière des tableaux de Rembrandt ou de Vélasquez, dessinent l'inexorable travail de la mort



**Dernières volontés** Dernier des six feuillets du testament du roi, rédigé de sa main le 2 août 1714 et portant sa signature.

appelant à l'aide un valet pour obtenir un verre d'eau. En réalité, même la nuit, le roi n'était jamais seul : le premier valet de chambre qui avait fermé les verrous de l'intérieur fermait aussi les lourds rideaux de velours du lit à baldaquin, avant de se coucher au pied du lit royal sur un pliant, relié à Sa Majesté par un cordon attaché à son poignet<sup>4</sup>.

Du désordre chronologique règne aussi dans les différents remèdes administrés au roi. En particulier l'apparition, au milieu du film, d'un prétendu médecin venu de Marseille, un certain Brun (« Le Brun » dans le film), « une espèce de manant fort grossier » selon Saint-Simon : il s'adressa au duc d'Orléans pour lui dire qu'il disposait d'un remède spécifique capable de guérir toutes les gangrènes et de purifier le sang. Aussitôt, le duc d'Orléans amena le Marseillais à la Cour et le présenta aux médecins du roi. Bien évidemment, Fagon, qui le qualifia de charlatan, s'opposa à toute intervention ; mais avec l'accord ▶▶▶

## Le testament bafoué

**C**eci est notre déposition et ordonnance de dernière volonté pour la tutelle du dauphin notre arrière-petit-fils et pour le Conseil de régence que nous voulons être établi après notre décès pendant la minorité du roi. » Ainsi débute le testament de Louis XIV, rédigé le 2 août 1714 pour régler sa succession : six feuillets écrits des deux côtés, de la main même du roi. Le duc du Maine se voit confier la tutelle du nouveau roi. La régence reviendra à un Conseil de régence, comprenant notamment le duc d'Orléans, chef du conseil, le duc de Bourbon, à sa majorité, les ducs du Maine et de Toulouse (les « bâtards légitimés », comme les nomme ironiquement Saint-Simon), le chancelier de France. Ces dispositions consacrent la place éminente des bâtards, le duc du Maine surtout, privilégié par le vieux roi. Quant à Philippe d'Orléans, le neveu du roi, fils de la princesse Palatine, il voit ses pouvoirs limités. Le 13 avril 1715, dans un codicille, Louis XIV prescrit le trans-

fert du futur Louis XV à Vincennes et nomme le maréchal de Villeroy son gouverneur. Un second codicille, écrit le 23 août, confie à Fleury, évêque de Fréjus, la charge de précepteur, et au père Le Tellier, celle de confesseur.

Dès le lendemain de la mort du souverain, le lundi 2 septembre 1715, Philippe d'Orléans fit en sorte, avec l'accord du parlement de Paris, de conserver une grande liberté d'interprétation par rapport au testament royal : il se fit nommer « régent absolu » (Voltaire). Moins de 24 heures après la mort de Louis XIV, son testament était devenu lettre morte ; un nouveau système de pouvoir, la polysynodie, était institué, consacrant la victoire de Philippe d'Orléans, devenu maître absolu du royaume. Saint-Simon trouva les mots bien sentis pour résumer cette révolution qui se réclamait de la continuité : « Nos rois payent le comble du pouvoir qu'ils exercent pendant leur vie par l'impuissance entière qui les suit dans le tombeau. » J. C.

►►► des ducs du Maine et de Toulouse (les fils bâtards que Louis XIV avait eus de madame de Montespan), sachant la situation du roi désespérée, le duc d'Orléans conduisit le prétendu médecin de Marseille au chevet du mourant. L'élixir miraculeux lui fut donc administré : dix gouttes de semence de taureau et de graisse de grenouille dans du vin d'Alicante. Effet inattendu, le roi parut plus tranquille et prononça quelques mots d'une voix plus ferme et assurée. Au grand étonnement des médecins, le souverain eut même suffisamment d'appétit pour accepter quelques aliments. Mais la jambe restait noire, jusqu'au genou. Comme l'écrivent les Anthoine, « *le mal se trouva plus fort que le remède qui avait été donné trop tard* ». Et « l'empirique » de Marseille eut tôt fait de disparaître pour échapper à la vindicte des médecins de la Cour... Cette étrange et longue séquence intervient prématurément dans le film : le charlatan fut en effet sollicité quelques jours avant la mort du roi, comme un dernier recours, quand tous les autres remèdes « ordinaires » eurent démontré leur inutilité.

Nous savons aujourd'hui que c'est sans doute le diabète qui fut à l'origine de la gangrène du pied et qui l'a aggravée : les petites artères se bouchent et perturbent la vascularisation (athérosclérose), provoquant la formation d'une pellicule de sucre qui recouvre peu à peu les nerfs du pied en les rendant insensibles à la douleur ; une simple ampoule du pied peut alors se transformer en une plaie nécrosée atteignant progressivement l'os, pendant que les parties touchées s'altèrent graduellement, prenant une couleur grise, puis noire.

### Les adieux

De ces derniers jours du Roi-Soleil, il est une dimension cependant qui se trouve réduite à une portion congrue dans le film d'Albert Serra. Les journées du 25 au 29 août constituèrent, en

## Maltraité par le cinéma



**Sacha Guitry** Le réalisateur incarne le roi vieillissant dans *Si Versailles m'était conté...* (1954). Fort peu de films donnent au souverain le premier rôle.

Le rayonnement du Roi-Soleil n'a guère illuminé les salles obscures : Louis n'a pas eu de chance, au cinéma s'entend. Un frère jumeau trop maltraité, une maîtresse trop flamboyante, Mme de Montespan (*Les Amours célèbres*, Michel Boisrond, 1961 ; *Le Fou du roi*, Yvan Chiffre, 1984), une amoureuse trop chancelante (elle était boîteuse !), Mlle de La Vallière (*Le Vicomte de Bragelonne*, Fernando Cerchio, 1954 ; *Le Cinquième Mousquetaire*, Ken Annakin, 1979), une épouse (morganatique) trop pratiquante, Mme de Maintenon (*Échec au roi*, Jean-Paul Paulin, 1945). Trop jeune au temps de la Fronde (*Louis, enfant-roi*, Roger Planchon, 1993), trop mûr au temps des poisons (*L'Affaire des poisons*, Henri Decoin, 1955). Trop spectateur devant Molière (*Molière*, Ariane Mnouchkine, 1978) ou devant Lully (*Le roi danse*, Gérard Corbiau, 2000).

Il ne reste plus rien des tableaux du muet (1902, 1904, 1908), qui brossent un portrait, façon Grévin. Il reste tout, en revanche, de ces *Masques de fer* qui adaptèrent à l'envi Dumas, depuis Allan Dwan (1929) jusqu'à Randall Wallace (1997), en passant par James Whale (1939), Richard Pottier (1954), Henri Decoin (1962), Ken Annakin (1979). Avec une constante : le plus sympathique des deux, c'est ce malheureux frère, injustement écarté d'un pouvoir que Louis va occuper pleinement.

C'est là qu'il eut, enfin, le premier rôle. Dans un téléfilm austère et passionnant, loin des paillettes du grand public, Roberto Rossellini, avec *La Prise de pouvoir par Louis XIV* (1966), montre comment s'est construit l'absolutisme d'un roi (interprété par Jean-Marie Pate) qui a fait de son règne un spectacle permanent, dont la scène fut Versailles. Ce château dont Sacha Guitry (*Si Versailles m'était conté...*, 1954) s'est fait le chantre. On voit, dans son film, comment les splendeurs du règne, incarnées par Georges Marchal, dans le rôle du jeune roi, finirent dans la solitude la plus amère d'un Louis XIV interprété en majesté par le réalisateur lui-même.

**Claude Aziza**

### Notes

1. Cette parole est rapportée par Saint-Simon dans ses Mémoires.
2. Jean-Marc et François Anthoine étaient de modestes porte-arquebuses et garçons de chambre du roi, très proches donc, par leur fonction, du souverain, et témoins inestimables : ils nous ont laissé un précieux Journal des dernières semaines du roi.
3. *Lettres de la princesse Palatine, 1672-1722*, Mercure de France, 1981, p. 350.
4. Cf. P. Beaussant, *Le Roi-Soleil se lève aussi*, Gallimard, 2015.
5. Propos rapportés dans le Journal des frères Anthoine.

effet, une véritable « cérémonie des adieux » ; adieux pour lesquels le roi s'investit, avec autant de solennité que d'application, malgré son état d'extrême faiblesse. « *Je ne sens plus tant de douleurs à la jambe que de coutume*, déclare-t-il, au matin du 25 août, *mais je me sens très faible ; les forces me manquent à tous moments quand je veux un peu me soutenir*. » Nécessité de se « soutenir » de fait, car il s'agissait, en somme, d'assurer « l'après-Louis XIV » ; de rappeler à chacun ses devoirs ; de régler les affaires de l'État et de l'Église ; et d'agir comme si le simple corps, déjà, avait quitté la scène : le souverain parle de lui-même au passé (« *du temps que j'étais roi* »), avec une maîtrise, une autorité et une humanité qui confèrent à cet acte d'abandon et de règlement des affaires un caractère héroïque qui impressionna tous les témoins. Même Saint-Simon reconnaît à ce roi-là, ce roi des derniers jours, une infinie grandeur.

Étrangement, le film se montre particulièrement discret et allusif sur ces moments politiques essentiels comme les dernières paroles du roi prononcées au futur Louis XV, son arrière-petit-fils – « *ne m'imitiez pas dans les guerres* ». On le voit bien brûler quelques papiers, ce qu'il fit effectivement (mais nous ne savons pas quels documents le roi ordonna de détruire). Mais que dire de ses entrevues avec les officiers (« *je m'en vais, mais l'État demeurera toujours* »), avec les princes (« *je vous conjure de vous ressouvenir de moi et de vivre tous en grande union* »), avec les ministres, avec Philippe d'Orléans, avec les cardinaux, avec ses fils légitimés, avec les Condés (« *je me souviens de vos grands-pères ; ils m'ont fait bien de la peine pendant ma minorité, soyez plus sage qu'eux* ») ? « *Le roi a une fermeté dont on ne se fait idée*, écrit la princesse Palatine. *A tout moment il donne des ordres comme s'il allait simplement partir pour un voyage.* »

De même, Mme de Maintenon paraît la grande oubliée du film. Sans doute apparaît-elle, mais

comme une silhouette furtive, au visage fermé, le plus souvent silencieuse. Or nous savons que celle qui fut sa seconde épouse à partir de 1683, « l'amie », la confidente attentionnée de tous les instants, assista le roi avec beaucoup d'amour et ils échangèrent de fortes et émouvantes paroles. Ainsi, par exemple, dans la soirée du 25 août 1715, après un moment d'assoupissement, le roi vit madame de Maintenon près de son lit, qui fondait en larmes : « *Quoi, madame, vous*

## Les journées du 25 au 29 août constituent une véritable « cérémonie des adieux » où il s'agit de rappeler à chacun ses devoirs



*vous affligez de me voir en état de bientôt mourir, n'ai-je pas assez vécu, m'avez-vous cru éternel ? Non, non, je sais très bien qu'il faut tout quitter. Il y a longtemps que j'y ai pensé, et que je m'y suis préparé, étant bien persuadé qu'il y a un souverain infiniment élevé au-dessus des rois de la Terre, et que c'est à nous à nous soumettre à ses ordres suprêmes*<sup>5</sup>. » Le lendemain, il lui déclara : « *Madame, il faut nous séparer. Je vous dis adieu ; peut-être vous renverrai-je chercher ; mais si je ne le fais pas, ne croyez pas que ce soit manque*

### Cortège funèbre

Parti de Versailles le 8 septembre 1715 à 7 heures du soir, le convoi arrive près de dix heures plus tard à la basilique Saint-Denis, lieu de l'inhumation de la dépouille royale (gravure sur cuivre de François Jollain, 1715).

*d'amitié.* » Et pendant qu'elle s'éloignait : « *Qu'allez-vous devenir, Madame ? Car vous n'avez rien.* » « *Je suis un rien*, répondit-elle, *ne vous occupez que de Dieu.* » Elle écrivit aussi : « *Le dernier jour que je le vis, il me dit, me voyant toujours auprès de lui, j'admire votre courage et votre amitié d'être toujours là et à un si triste spectacle.* »

Il demeure que *La Mort de Louis XIV* constitue une magnifique création et qu'importe, au fond, la « vérité » historique : à la fois mythe et réalité, le Roi-Soleil appartient à tout le monde ! Chacun peut en faire ce qu'il veut. Albert Serra, cinéaste catalan, qui a déjà travaillé sur les figures de Casanova, Dracula et don Quichotte, réalise ici son premier film en langue française. Il a choisi de transformer l'agonie du roi en une série

de longues séquences qui ressemblent à autant de tableaux de Rembrandt ou de Vélasquez, comme si l'œil de la caméra était un pinceau dessinant devant nous, touche après touche, en fines arabesques, l'inexorable travail de la mort.

Le jury qui a décerné à ce film le prix Jean-Vigo 2016 a salué Albert Serra « *pour sa façon singulière de filmer l'histoire, pour ses films à la fois somptueux et désinvoltes qui font de lui un cinéaste unique* ». On ne saurait mieux dire... ■